



# Agreste Poitou-Charentes



Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Mai 2011 - N° 11



## La Charente-Maritime : une agriculture variée

*A l'image de ses paysages, l'agriculture de la Charente-Maritime est très diversifiée : vignes, céréales, oléagineux pour l'essentiel mais aussi protéagineux, melons, pommes de terre primeurs, horticulture, maraîchage... Fortement imbriquée dans le tissu économique régional, l'agriculture bénéficie également, pour ses exportations, du deuxième port maritime céréalier français.*

Avec 450 km de côtes et quatre îles, la Charente-Maritime présente un relief relativement plat où alternent des plaines et des plateaux. C'est la plus longue côte du littoral français. Une grande partie se situe en zone marécageuse le long du littoral avec le marais poitevin desséchés au nord, le marais de Rochefort-Marennes au centre et le marais de la Gironde au sud.

Le tiers de la population de la région Poitou-Charentes réside en Charente-Maritime. Outre son attrait touristique incontesté, le département bénéficie d'un climat océanique tempéré. L'ensoleillement est le plus élevé de la région, avec plus de 2 000 heures de soleil en moyenne annuelle à La Rochelle sur la période de 1971 à 2000.

L'agriculture tient une place essentielle puisqu'elle couvre 65 % du territoire départemental qui compte près de 690 000 ha.

### Un département viticole

Le Cognac constitue un atout majeur dans ce département, avec

près de 33 000 hectares réservés à la production de cognac et de pinéau.

En 2010, la production de vins pour eaux-de-vie s'est élevée à près de 4 113 000 hl. Une exploitation sur deux cultive la vigne.

**Cognac : + 1 300 ha  
entre 2009 et 2010**

En Charente-Maritime, les surfaces des vignes aptes à la production d'eaux-de-vie ont augmenté de 4 % contre 1,5 % en Charente.

Grâce à un temps très sec, le vignoble est resté sain toute l'année. La production enregistre une belle progression de 23 % et couvre à la fois le volume autorisé et le volume destiné à la réserve climatique (volume qui se constitue au-delà du rendement annuel Cognac).

**Ventes de cognac : + 10 %**

Malgré la crise en 2009, le cognac, produit phare des exportations, gagne des marchés. Ses ventes ont repris depuis 2008. C'est en valeur le poste le plus important de la production agricole.

Les ventes sur la campagne 2009-2010 de cognac, fleuron des produits agricoles charentais, reflètent le dynamisme de ce marché avec une progression supérieure à 10 % par rapport à la campagne précédente.

#### Palmarès national 2010

		Rang
SAU des exploitations (ha)	438 274	19 <sup>e</sup>
Vignoble à cognac (ha)	33 986	2 <sup>e</sup>
SCOP (*) (ha)	288 000	9 <sup>e</sup>
Céréales (ha)	203 740	11 <sup>e</sup>
Melon (ha)	635	8 <sup>e</sup>
Pommes de terre primeur (ha)	180	12 <sup>e</sup>
Vaches laitières (tête)	22 860	44 <sup>e</sup>
Chèvres (tête)	18 000	14 <sup>e</sup>
Huîtres creuses (tonne)	27 500	1 <sup>er</sup>

(\*) Surface en Céréales, Oléagineux, Protéagineux

Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire (SAP) 2010

#### Données de cadrage

Population légale en 2008 (habitant)	611 714
Pluviométrie moyenne (1971-2000)	765 mm
Superficie du département (ha)	689 273
Taux de boisement (ha)	20

Source : INSEE et Agreste - SAP 2010

## Les grandes cultures dominant en surface

La Charente-Maritime s'est nettement orientée vers les grandes cultures (blé, maïs et tournesol en particulier) au détriment de l'élevage.

En 2010, la Charente-Maritime consacre 42 % de sa superficie totale aux céréales et oléoprotéagineux contre un hectare sur trois dans la région Poitou-Charentes.

Elle conserve pour le maïs et le tournesol la première place dans la région. Au plan national, elle se positionne au 2<sup>e</sup> rang pour le tournesol et au 6<sup>e</sup> rang pour le maïs grain, malgré les restrictions d'eau.

## Des résultats en dessous de la moyenne régionale

A l'exception du maïs, les résultats des grandes cultures en Charente-Maritime sont pour une fois en dessous de la moyenne régionale, ce qui est plutôt inhabituel. Ainsi, malgré l'augmentation des surfaces en blé tendre (environ + 5 000 ha), la production 2010 a baissé par rapport à celle de 2009.

Avec une carence importante en eau, les grandes cultures ont souffert et les rendements le montrent bien : en un an, le blé dur a perdu 12 q/ha, les orges 15 q/ha, les pois protéagineux 16 q/ha, le blé tendre 8 q/ha et le colza 10 q/ha.

## Les pommes de terre primeur de l'Ile de Ré touchées par la tempête Xynthia

La production de pomme de terre primeur de l'Ile de Ré, sous AOC, contribue également à la renommée de la Charente-Maritime.

Les surfaces de pomme de terre primeur sont sensiblement les mêmes qu'en 2009, soit 137 ha dont 80 % d'Alcamria. La plantation s'effectue en général entre le 20 janvier et le 31 mars. La tempête Xynthia du 28 février 2010 a fortement perturbé les plantations, les rendements, par la suite, en ont été affectés.

## Production de cognac : + 23 %

Récolte 2010	Surface (ha)	Rendement (q/ha)	Production (q)	Evolution 2010/2009 (%)	
				Surface	Production
Blé tendre	87 800	60	5 268 000	5,8	- 6,6
Blé dur	27 300	54	1 474 200	49,6	22,4
Orges	30 300	50	1 506 600	- 22,3	- 40,6
Total maïs grain	55 120	89	4 906 600	- 11,5	- 14,4
Colza	13 400	24	321 600	- 32,7	- 52,5
Tournesol	58 800	23	1 352 400	3,9	- 4,4
Pois protéagineux	10 300	31	319 300	80,1	18,8
Maïs fourrage	9 000	112	769 500	=	- 18,6
Vins aptes production eaux-de-vie	33 986	121	4 113 054	4,0	23,4

Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire (SAP) 2010

## 1<sup>er</sup> rang des producteurs de coquillages

Toutes catégories de cheptel confondues, le secteur de l'élevage continue à reculer dans le département. Les bovins constituent l'essentiel du cheptel, ils sont destinés à la viande ou au lait.

Enfin, le département se situe au 1<sup>er</sup> rang des producteurs de coquillages, notamment grâce à la production d'huîtres Marennes-Oléron ; les exploitations de Charente-Maritime produisent le tiers de la production française et en commercialisent près de la moitié.

## Des produits valorisés sous signe officiel de qualité

- l'AOP Cognac
- l'AOP Pineau des Charentes
- l'AOP Beurre Charentes Poitou
- huître Marennes Oléron (IGP)
- huître Fine de Claires Verte (IGP et LR)
- huître Pousse en Claire (IGP et LR)
- pomme de terre de l'Ile de Ré (AOP)
- l'IGP jambon de Bayonne

AOP : Appellation d'Origine Protégée  
IGP : Indication Géographique Protégée  
LR : Label Rouge

Source : IRQUA

Pour en savoir plus :  
le bilan agricole 2010  
Agreste Poitou-Charentes  
n° 5 - mars 2011

## Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2011

Prix : 3,00 €

Préfet de la région Poitou-Charentes  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service Régional de l'Information Statistique et Économique  
12, rue Arthur Ranc - BP 40537  
86020 POITIERS CEDEX  
Tél. : 05.49.03.11.91 Fax : 05.49.03.11.12  
e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Alain MAURAND

Rédactrice : Marie-France MAROT

Composition : SRISE Poitou-Charentes

Impression : SRISE Poitou-Charentes

ISSN : 1282-2205

<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>

<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>